

**Présentation de la soirée APV**  
**Jeudi 26 mai à Centravet Alfort**  
**www.assoprotecvet.fr**



Le projet de l'Association de Protection Vétérinaire a été lancé en septembre 2015 par un couple de vétérinaires, les Drs Eric et Christelle WAYSBORT, suite aux très graves blessures infligées par un chien au Dr Christelle WAYSBORT en juillet 2014.

Un groupe de travail aux compétences complémentaires se constitue rapidement autour de ce projet : Dr Antoine BOUVRESSE (vétérinaire comportementaliste), Maître Marie-Isabel CALCADA (avocate pénaliste), Dr Stéphanie CICHON (vétérinaire canin), Dr Marie DEHLINGER (vétérinaire journaliste), Dr Erik GRANDIERE (vétérinaire équin itinérant), Dr Hélène LETARD (vétérinaire à domicile), Pierre MUGLIONI (ingénieur en sécurité), Justine TAILLANDIER (étudiante vétérinaire), Dr Isabelle VIEIRA (vétérinaire comportementaliste).

Ce projet associatif est soutenu par les représentants des institutions ordinaires : le Dr Michel BAUSSIÈRE, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et le Dr François de COULIBOEUF, Président du Conseil Régional IDF.

Ce projet bénéficie d'une large diffusion avec l'aide de nombreux partenaires : les éditions du point vétérinaire (Dr Marine NEVEUX et Clarisse BURGER), le site vétofocus (Dr Christelle FOURNEL) et les Centrales d'achat Centravet (Farouk BOUANANI) et Coveto (Dr Emmanuel THEBAUD).

L'APV est fondée en novembre 2015.

Le laboratoire TVM (Philippe LIMOUSIN) devient le premier partenaire financier de l'APV, suivi par le CHV de Meaux (Dr Eric BOMASSI).

Le Dr vétérinaire Stéphane HOUDET, numéro 1 mondial de tennis handisport, devient le parrain de l'APV.

L'APV prend contacts (le Dr Gérard LARCHER, Président du Sénat) et rencontre plusieurs Parlementaires (Les Députés vétérinaires Geneviève GAILLARD et Jacques LAMBLIN, la Sénatrice Sylvie GOY-CHAVENT) afin de leur faire remonter les différentes problématiques qui ont été identifiées à l'occasion des cas d'accidents avec les animaux en milieu vétérinaire, notamment :

Education et bien-être animal  
Inadéquation de la Loi de 1999 sur les chiens dangereux  
Mauvaise application de la Loi de 2008 sur les chiens mordeurs  
Transfert de garde juridique des praticiens  
Morsures canines au sein de la société...

Le Dr Christian LECOMTE, Président du SVRP, et le Dr Corinne BISBARRE, responsable du pôle social au CNOV, s'intéressent aux travaux de l'APV.

Le Dr Jean-Pierre KIEFFER, Président du CNPA et de l'OABA, propose de prendre en charge la diffusion de dépliants éducatifs pour le compte de l'APV.

Cette première soirée APV a pour objet de réunir ses membres au cours d'une réunion conviviale et confraternelle et de présenter une formation à la sécurité en milieu vétérinaire dispensée par les Drs Antoine BOUVRESSE et Isabelle VIEIRA.

Cette soirée APV est sponsorisée par nos partenaires : le laboratoire ZOETIS (Mme VIOLE et Mme GUYON) et les assurances AG2R (M. DUTOT et M. VAMOUR).

Nous vous remercions tous infiniment pour votre présence et votre soutien.

